

CIRCUIT DM	BONNES PRATIQUES DE STOCKAGE	PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 8					
OBJET : organisation du stockage des DM pour éviter les erreurs de délivrance							
Si actions de prévention → mettre 1	1		Si actions de protection → mettre 2		Si actions mixtes → mettre 3		
Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial			0%	25%	50%	75%	100%
CADRE GENERAL : Rangement optimisé et ergonomique des dispositifs médicaux.							
La détermination des emplacements peut être fixe ou variable, et a pour objectif d'assurer une mise en stock et une cueillette sécurisées, tout en privilégiant ergonomie et optimisation des espaces							
DOMAINE D'APPLICATION : Pharmacie							
DEFINITIONS /ABREVIATIONS							
DM : dispositif médical							
SFPC : société française de pharmacie clinique							
DSIO : directeur du système d'information et de l'orientation							
ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES							
Désignation de l'action		Organiser le stockage des DM dans la pharmacie					
Objectifs (principal, opérationnel)		Eviter les erreurs de cueillette.					
Référentiels : - BPPH - Manuel qualité pour une pharmacie des DM – Europharmat 1999 - SFPC - décret 1969 - ISO 13485 § 7.5.5 - Référentiel SFPC - Guide de gestion de bonnes pratiques (les approvisionnements de JP Durand) - règles de gestion de l'hôpital			Pilote : Pharmacien		Acteurs associés : Préparateurs, Magasiniers, DSIO (si informatisation)		
Mise en Œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier / détromper les zones de rangement : rangement aléatoire, adressage de zone/emplacement, code couleur, non juxtaposition de produits de conditionnements / similaires et ou de libellés équivoques... 2. Adapter les équipements de stockage aux locaux, afin d'optimiser la délivrance. 3. Au moment du choix des DM, privilégier les conditionnements lisibles avec des supports d'identification standardisés conformes aux standards GS1. 4. Former les agents de réception/distribution aux bonnes pratiques de stockage. 						
Moyens	-Informatiser le stockage des DM. -Equipements de stockage adaptés. -Outils de lecture des CB avec des supports d'identification standardisés (douchettes/scanners). -Formation des opérateurs						
Mode de contrôle	-Signalement- enregistrement- analyse de toute non-conformité au sein de la pharmacie et de la part des unités de soins -Contrôle régulier (minimum annuellement) des lieux de stockage et détermination d'un taux d'anomalies : indicateur : nombre d'anomalies détectées / nombre d'emplacements contrôlés						
Validation	Pharmacien(s)						
Effort	2						
Liens avec d'autres fiches d'action	Formation aux conditions de stockage dans les unités de soins (fiche n°17) Cartographie du rangement des DM (fiche n°5)						
PROCEDURE DEGRADEE :							

EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS

Description des effets secondaires identifiés

Actions de maîtrise des effets secondaires

Taux de maîtrise des risques des effets secondaires	0%	25%	50%	75%	100%
---	----	-----	-----	-----	------